



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Samedi 15 juin : Prospection botanique sur les tiennes de Wellin et à la Petite Tinémont à Han-sur-Lesse

Pierre LIMBOURG

Au cours de la matinée, nous avons parcouru les trois tiennes situés au nord de Wellin et qui n'avaient pas encore été prospectés jusqu'à présent par les Natu's. Quoique embroussaillés et - ou - peuplés de pins noirs, ils contiennent quelques lambeaux de pelouses calcaires relictuelles intéressantes qu'il conviendrait de sauvegarder. L'après-midi fut consacré à poursuivre l'inventaire floristique, commencé le 26 mai dernier, des sites récemment restaurés dans le cadre du projet Life "pelouses calcaires de Lesse et Lomme". Après la Grande Tinémont, ce fut au tour de la Petite Tinémont toute proche de faire l'objet de nos investigations.

LES TIENNES DE WELLIN

Ces tiennes (IFB J6-33-34 et 43) forment trois mamelons contigus orientés sensiblement d'ouest en est entre la vallée du Ri d'Ave d'un côté et la tranchée de l'autoroute E411 de l'autre. Leur saillie dans le paysage souligne le passage de la bande de calcaire couvinien Co₂b (actuellement Eifelien, Formation de Jemelle) au sein des schistes environnants. Leurs sommets culminent à 260, 280 et 275 m.

Le premier tienne occidental est entièrement boisé et ce n'est qu'en bordure du chemin qui le longe au sud que nous avons pu rencontrer quelques espèces intéressantes, comme *Astragalus glycyphyllos*, *Genista tinctoria*, *Koeleria pyramidata*, *Bupleurum falcatum*, ainsi qu'un pied miraculeusement épargné (mais pour combien de temps?) d'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) dans une propriété privée en contrebas du chemin.

Le tienne central, dénommé Copu Tienne (l'autre est plus connu ...), est lui aussi planté de pins noirs, mais conserve en son sommet une belle pelouse calcaire de type *Xerobrometum* de faible étendue. Nous y avons trouvé notamment *Anthericum liliago*, *Teucrium chamaedrys*, *Thlaspi perfoliatum*, *Sedum album*, *Sedum rupestre*, *Arabis hirsuta*, *Acinos arvensis*, *Cerastium brachypetalum*, *Poa compressa*, ainsi que les espèces caractéristiques des pelouses calcaires comme *Bromus erectus*, *Koeleria macrantha*, *Brachypodium pinnatum* (heureusement encore peu représenté, sauf en lisière nord dans la pelouse préforestière), *Helianthemum nummularium*, *Potentilla neumanniana*, *Allium oleraceum*, *Hippocrepis comosa*, *Trifolium campestre* et les espèces d'ourlets ⁽¹⁾ propres aux lisières des bois thermophiles : *Origanum vulgare*, *Vincetoxicum hirundinaria*, *Fragaria viridis*, *Silene nutans* ...

A signaler également à proximité une belle station de *Serratula tinctoria*.



Nous retrouverons la plupart des espèces du *Mesobromion* dans une petite pelouse relictuelle au sommet du troisième tienne, au contact d'une belle prairie de fauche à *Arrhenaterum*, *Trisetum flavescens*, *Crepis biennis*, *Leucanthemum vulgare*, *Rhinantus minor*, *Medicago lupulina*. Quelques espèces peu communes méritent d'être mentionnées: *Bunium bulbocastanum* (noix de terre, comestible ...), très abondant, *Chamaespartium sagittale*, *Galium pusillum*, *Melampyrum arvense*, *Fragaria viridis*, *Astragalus glycyphyllos*, *Platanthera chlorantha*, *Allium oleraceum*.

En conclusion, voici deux témoins de pelouses calcaires de grand intérêt, malgré leurs surfaces réduites, qu'il est urgent de protéger si l'on ne veut pas les voir rapidement disparaître par suite de la progression inéluctable des buissons de prunelliers et autres épineux qui les entourent. Des petits travaux de dégagement sont à prévoir afin de permettre leur maintien en conditions optimales d'éclaircissement.

LA PETITE TINEMONT

La Petite Tinémont à Han-sur-Lesse (IFB J6-24-42 et J6-25-31) se situe immédiatement au nord de la Grande Tinémont, parallèlement à celle-ci. La colline est également formée de calcaires

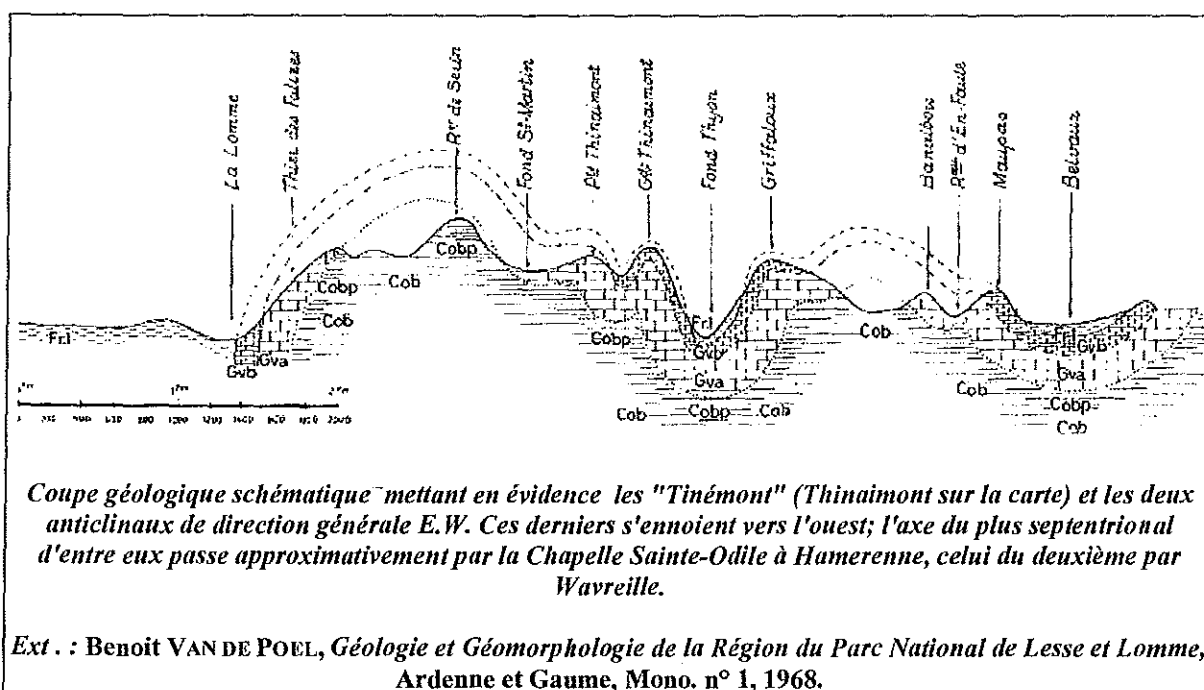
givetiens (flanc méridional de l'anticlinal de Sainte-Odile) et est tout aussi célèbre que sa grande sœur en raison de la chênaie à chêne pubescent qu'elle héberge et qui occupe la pente rocheuse exposée au sud, (voir la coupe géologique à la page suivante). Elle fait également partie des réserves naturelles d'Ardenne et Gaume (Parc de Lesse et Lomme).

Nous l'avons parcourue de la base jusqu'au sommet à la faveur des dégagements effectués par l'équipe de la "Caletienne" dans le cadre du projet Life. La flore que l'on y rencontre est assez comparable à celle inventoriée sur la Grande Tinémont (cf. Barbouillons n° 206, p.53). Une soixantaine d'espèces y ont été recensées, témoignant si nécessaire de l'intérêt exceptionnel du site. Il est à noter que l'on n'y trouve pas de pelouses calcaires à proprement parler, mais plutôt une végétation herbacée de type ourlet⁽¹⁾ et mieux encore d'ourlet en nappe dans les clairières, naturelles ou créées par coupes, de la chênaie pubescente ou de la chênaie-charmaie thermophile. Ces ourlets à *Carex humilis* et *Geranium sanguineum* se différencient des pelouses calcaires à *Bromus erectus* jadis pâturées par les moutons par la faible représentation des graminées.

Parmi les espèces les plus remarquables observées, citons, outre le géranium sanguin et la laïche humble déjà citées : *Anthericum liliago*, *Bupleurum falcatum*, *Thlaspi montanum*,

Seseli libanotis, *Lactuca perennis*, *Melica nutans*, *Cephalanthera damasonium*, *Hypericum montanum*, *Sesleria albicans*, *Rosa pimpinellifolia* et *Serratula tinctoria* particulièrement abondante au sommet du plateau.

Comme sur la Grande Tinémont, nous avons pu apprécier le travail accompli par la "Calestienne" consistant à dégager le plus possible ces clairières tout en ménageant les peuplements de chênes pubescents et de chênes hybrides *Quercus X calvescens*.



La colline située au nord de la Petite Tinémont – et que nous avons baptisée "Tinémont Saint-Martin" – a également été prospectée en fin de journée. De superficie plus réduite que les deux autres, elle porte sur la crête une végétation très intéressante où nous avons retrouvé la plupart des espèces citées ci-dessus, à l'exception de la serratule des teinturiers. Plusieurs pieds de *Juniperus* ont par contre été notés, ainsi que la présence insolite d'un exemplaire de bourdaine (*Frangula alnus*)! Une intervention est prévue à la fin de cette année de manière à ouvrir et étendre la zone la plus intéressante du site.

Note ⁽¹⁾

Ourlet : végétation herbacée se développant en lisière des forêts et des haies ou dans les petites clairières à l'intérieur des forêts.

Manteau : végétation essentiellement arbustive située linéairement en lisière des forêts et comportant parfois des lianes.

Dimanche 16 juin : Excursion en Lorraine belge

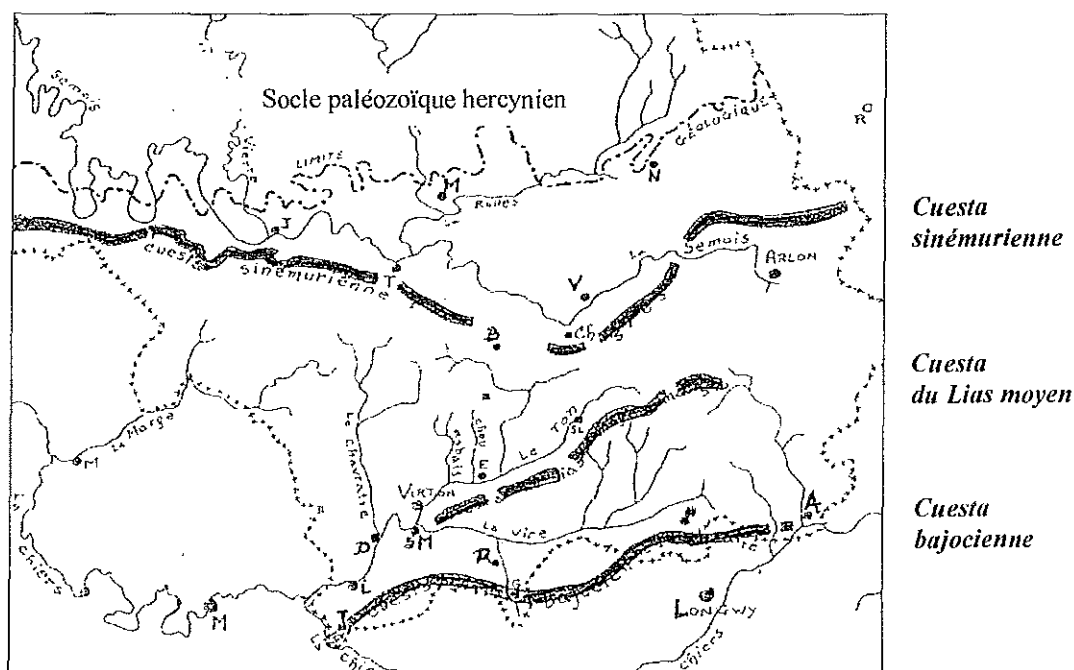
Bernard OVERAL

Cette journée de découverte devait permettre d'établir une relation entre les assises géologiques et la végétation de la Lorraine belge. Elle s'inscrivait dans la série de nombreuses sorties hors de nos bases de la Haute-Lesse. Un car devait rassembler un maximum de participants. Ce ne fut pas le cas. Les absents ne pourront que regretter ce déplacement car les observations furent nombreuses et variées.

LIMITE NORD DE LA LORRAINE : LA CORNE DU BOIS DES PENDUS

Nous démarrons de Martelange sur les terrains acides de l'Ardenne avec un premier arrêt sur le Siegenien phylladeux de la Corne du Bois des Pendus. La nationale 4 (N4) coupe la forêt d'Anlier constituée d'une hêtraie acidophile à luzule blanche (le *Luzulo-Fagetum* des phytosociologues) avec comme caractéristiques : *Luzula luzuloides*, *Deschampsia flexuosa*, *Teucrium scorodonia*, *Holcus mollis* et *Carex pilulifera*. Une longue discussion s'engage sur le statut de cette forêt d'âges multiples, régénérée naturellement mais quasi pure avec le seul *Fagus sylvatica* comme espèce dominante et quelques rares *Quercus robur* ; s'agit-il d'une forêt climacique ou plutôt d'un faciès cultural ? Cette forêt est très belle mais visiblement très fragile (pensons aux attaques récentes par les scolytes...). Nous ne pouvons pas nous attarder davantage sur le sujet car la route est longue et la journée est consacrée à la Lorraine belge.

Un large panorama vers le sud permet l'observation de la crête de la première cuesta ainsi que la butte-témoin en arrière-plan, occupée par la ville d'Arlon.



Réseau hydrographique et localisation des trois cuestas du Jurassique de la Lorraine belge

Ainsi, nous nous trouvons à la limite entre l'Ardenne géologique, avec des terrains du Primaire, et les terrains lorrains du Secondaire. On peut se plaire à imaginer que l'on se trouve sur la ligne de rivage, la plage, en ce début de l'ère secondaire, à l'époque où la mer déposait des galets arrachés au massif ardennais. Les galets ont en réalité été apportés par un courant venant du nord-est entre l'Ardenne, « l'île ardennaise », et le Hunsruck allemand, et se sont déposés dans le « Golfe de Luxembourg ». Les couches de sédiments plus ou moins grossiers (galets mais également sables ou argiles bariolées, souvent rouges) du Triasique sont très épaisses au Grand-Duché de Luxembourg, mais s'amenuisent vers l'ouest pour s'arrêter à hauteur de Rossignol.

Les terrains suivants, rattachés au Jurassique inférieur pour la Belgique, seront déposés par une mer venant du sud-sud-ouest, la « Mer de Paris ».

LE POUNDINGUE KEUPERIEN ET GRES DE MERTZIG : A GREDEL ET NOTHOMB

Le poudingue du Keuperien est visible à la station 2, à la faveur du creusement de la berge du Nothomberbach sur le territoire de Grendel. Le poudingue alterne avec des grès rouges à grain fin et des quartzites blanchâtres en dalles truffées de cavités d'érosion semblables aux dissolutions dans le calcaire, mais ici, la réaction à l'acide est bien nulle comme sur les terrains ardennais.

Ces couches dures parmi les marnes tendres forment un relief en petite cuesta occupé localement par une hêtraie fragmentaire à *Deschampsia flexuosa*. Les colluvions accumulées en contrebas, en contact avec les alluvions du ruisseau sont nettement plus riches avec *Cornus sanguinea*, *Acer campestre* et *Ligustrum vulgare*. Une maison récemment décrépie à l'entrée de Schadeck permet l'observation de blocs de poudingue rougeâtre. Les linteaux et les tours de portes et de fenêtres sont taillés dans le grès rouge à grain fin du Keuper ; ce grès facile à travailler porte localement l'appellation de « grès ou pierre de Mertzig », du nom du village du Grand-Duché de Luxembourg où une importante exploitation de ce matériau a existé. La traversée du village de Nothomb, village hybride par les matériaux utilisés dans les constructions, a permis d'observer les tours de fenêtres en pierre de Mertzig et les façades en phyllades du Siegenien .

LA MARDELLE DE THIAUMONT

L'arrêt suivant a lieu à la mardelle de Thiaumont sur les marnes bleu-grisâtres de l'Hettangien. Les sols lourds et asphyxiques qui en résultent ne sont pas propices au hêtre qui est remplacé par le chêne au sein de la chênaie-frênaie subatlantique (*Primulo-Carpinetum*) riche en *Fraxinus excelsior*, *Acer pseudoplatanus*, parfois *Acer platanoides* et *Carpinus betulus*. La mardelle résulte, dans ces sols, de la dissolution du calcaire avec formation d'une dépression humide, voire inondée.

La mardelle a été érigée en réserve naturelle par l'asbl « Ardenne et Gaume » ; elle se compose d'une pelouse sur marne à *Carex hostiana* (*Caricetum hostianae*) gorgée d'eau lors des périodes pluvieuses et rapidement sèche en périodes chaudes, avec comme espèces caractéristiques : *Carex hostiana*, *Carum carvi*, *Selinum carvifolia*, *Silaum silaus*, *Gentiana ciliata*, *Scorzonera humilis*, *Carex panicea*, *Carex pulicaris*, *Carex lepidocarpa*, *Carex flacca*. Les lisières forestières et les haies d'aubépines voisines s'enrichissent d'arbustes neutro-calcicoles comme *Cornus sanguinea*, *Acer campestre* et *Ligustrum vulgare*.

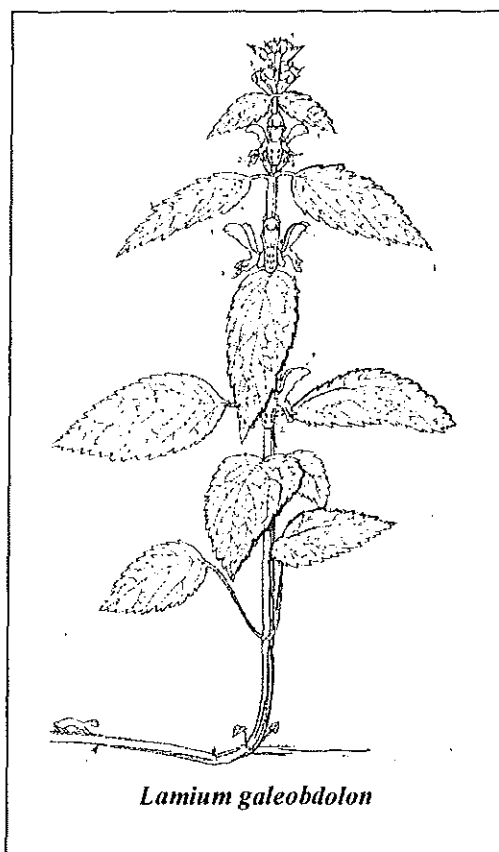
Le front de la première cuesta, c'est-à-dire le versant en pente forte toujours orienté vers le nord en Belgique, est franchi par la N4 au niveau de la Côte Rouge.

LE CRON DE BUZENOL

Le parcours se poursuit sur le revers de la cuesta en pente douce vers le sud, vers Buzenol, en passant par le beau village de Chantemelle, aux usoirs caractéristiques : ces vastes terre-pleins en avant d'un habitat-rue aux maisons accolées servaient pour le rangement du matériel agricole, le dépôt du fumier et du bois de chauffage.

L'arrêt suivant, le cinquième, s'effectue dans la vallée de la Rouge Eau, un affluent de Laclaireau au grand cron de Buzenol. Le phénomène prend naissance au niveau d'une couche imperméable, la marne de Buzenol, intercalée dans les sables calcarifères. L'hydrogéné-carbonate de calcium, forme soluble du calcaire, précipite lors de sa mise à l'air au niveau de la source en donnant des amoncellements de carbonate de calcium, insoluble, le long de la pente du versant. Les bryophytes qui concourent au phénomène de précipitation par prélèvement de dioxyde de carbone (le gaz carbonique) sont rares, le cron étant envahi par *Sesleria caerulea*. Un de nous découvre une belle population de larves de salamandre terrestre ainsi qu'une femelle de triton palmé à ventre orangé mais à gorge pâle.

La forêt environnante ressemble à la hêtraie acidophile ardennaise mais un contingent d'espèces neutrophiles vient la différencier : *Galium odoratum*, *Galium sylvaticum*, *Arum maculatum*, *Lamium galeobdolon*, *Mercurialis perennis* et *Melica uniflora*. Il s'agit de la hêtraie à mélisse et aspérule (*Melico-Fagetum*). Il est peut-être utile de noter présentement (mot québécois que je trouve savoureux !) que ce transect nord-sud au travers de la Lorraine belge se veut synthétique, mais il faut tout de même savoir que les généralités souffrent toujours de quelques exceptions dans la nature ; ainsi, par exemple, ces espèces neutro-alkalines compagnes et caractéristiques de la hêtraie de la première cuesta peuvent se rencontrer dans de rares biotopes restreints en Ardenne, à la faveur des colluvions de bas de pente.



Lamium galeobdolon

LA VALLEE DU TON

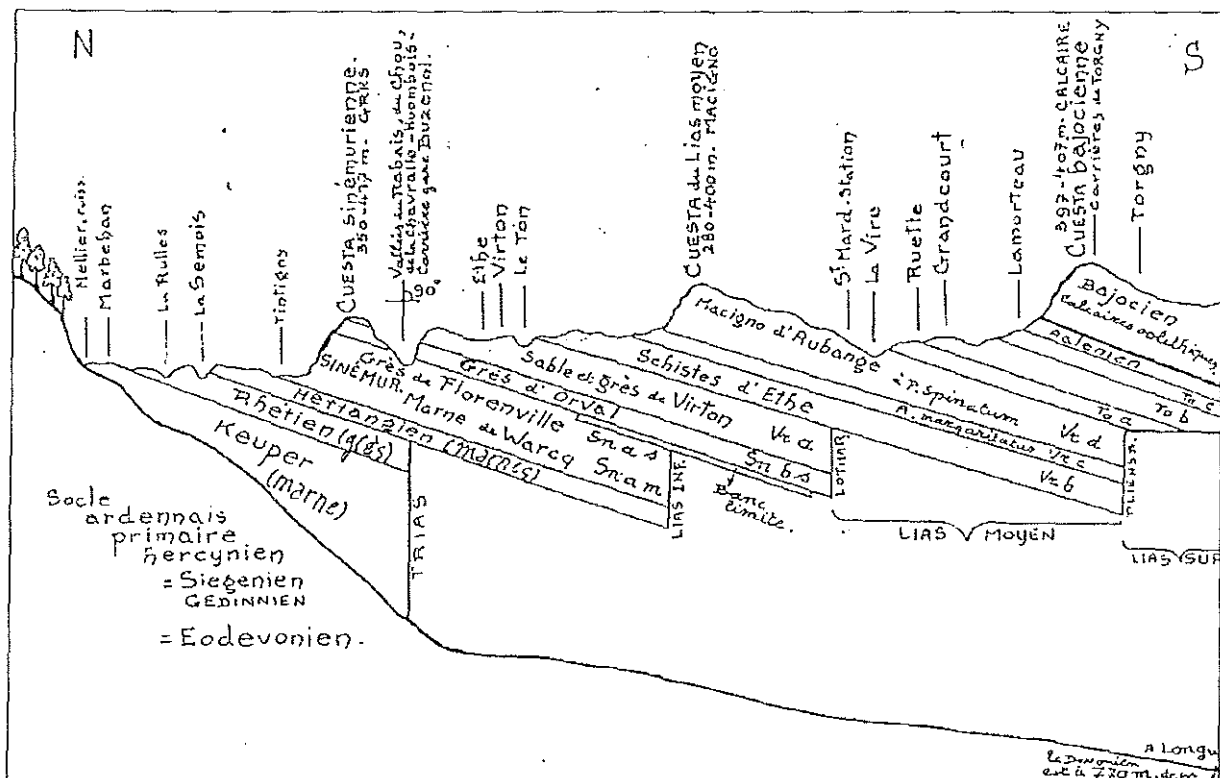
Nous rejoignons ensuite la vallée du Ton, vers le sud, avec une superbe vue sur la dépression du Ton, la seconde cuesta en relief, un creux correspondant à la vallée de la Vire et en ligne de fond la troisième cuesta faisant frontière avec la France. Les abords de la dépression du Ton et de la Vire sont voués à la prairie dans les secteurs en creux et à la culture sur les versants mieux drainés, car les sols sont riches et de nature argileuse avec une charge variable en calcaire ; géologiquement, il s'agit des schistes d'Éthe. Ces schistes sont coiffés par les macignos d'Aubange ou de Messancy, grès argileux micacés aux sols nettement moins riches et voués à la sylviculture. L'arrêt au dolmen de Gomery permettra

d'observer, assez rapidement car la journée avance, la chênaie-frênaie (*Primulo-Carpinetum*) ainsi que le dolmen édifié avec des pierres de Stonne, ces pierres siliceuses à grain très fin, souvent trouvées éparpillées dans les champs de la région et de tout le sud-ouest de l'Ardenne. Ces pierres correspondent à un niveau de silicification en phase sèche au Tertiaire pendant les périodes d'évaporation.

LA RESERVE NATURELLE DE TORGNY

Torgny sera notre ultime destination, l'approche étant progressive car nous devons monter le versant raide de la troisième cuesta pour atteindre la réserve naturelle Raymond Mayné, une pelouse calcicole avec son lot d'orchidées, séchées à cette période de l'année, parmi une végétation rase à *Bromus erectus* et *Brachypodium pinnatum*. Des efforts de gestion par broutage tentent de maintenir le site ouvert, mais malgré plusieurs années de débroussaillage, les espèces de l'ourlet forestier, dont le brachypode, se maintiennent en nappes étendues aux dépens des espèces propres à la pelouse.

Le village se trouve en contrebas, au niveau de la ligne de sources, au contact du Bajocien sur la couche sous-jacente de l'Aalénien-Toarcién. Et c'est devant un verre que la journée se termine dans le village le plus méridional de Belgique, d'ailleurs bien surnommé « la petite Provence belge » en raison de son climat et des tuiles romaines qui coiffent ses maisons.



Coupe géologique mettant en évidence les cuestas du Jurassique

Samedi 22 juin : Observation de la flore et de la végétation des réserves naturelles domaniales du plateau des Tailles

Daniel TYTECA*

Nous nous proposons, au cours de cette journée, d'explorer quelques-unes des réserves domaniales de la Région wallonne, installées au Plateau des Tailles, second en importance parmi les hauts plateaux ardennais, après celui des Hautes Fagnes. L'altitude culmine ici à 662 m, à la Baraque de Fraiture, où nous nous retrouvons pour entamer les prospections.

LA GRANDE FANGE

Est-ce le temps radieux, qui incite au farniente, ou la concurrence d'autres activités, toujours est-il que notre groupe ne compte que onze personnes ! La première station prospectée est la Grande Fange, à proximité du village de Bihain. Nous observons ici la flore typique et remarquable des tourbières et landes tourbeuses, où abondent, sur ce plateau, les éricacées : les *Vaccinium*, qui comprennent la myrtille (*V. myrtillus*), la myrtille-de-loup (*V. uliginosum*), l'airelle (*V. vitis-idaea*) et la canneberge (*V. oxycoccos*), de même que la rare andromède (*Andromeda polifolia*) et la bruyère quaternée (*Erica tetralix*). Cette dernière, - de même que la narthécie (*Narthecium ossifragum*) - souligne l'influence atlantique de la végétation rencontrée en ces lieux ; un peu curieusement, ces deux espèces ne s'observent pratiquement pas sur les hauts plateaux situés plus au sud-ouest, en Ardenne centrale.

Du côté des orchidées, les populations de *Dactylorhiza* installées ici sont particulièrement remarquables. Outre l'orchis maculé (*D. maculata*), à large distribution géographique et écologique, on y observe l'orchis des sphaignes (*D. sphagnicola*), nettement plus rare et inféodé aux tourbières acides à sphaignes. Cette espèce est bien représentée sur l'ensemble des hauts plateaux ardennais, de même qu'en Campine ; notre pays comporte d'ailleurs une partie significative des effectifs de cette espèce, qui en dehors de cela se retrouve en quelques rares localités de France (dans la partie ardennaise !), d'Allemagne et des Pays-Bas, mais redevient plus fréquente dans le sud de la Scandinavie. A côté de ces deux espèces de *Dactylorhiza*, on observe leur hybride, bien caractérisé et nettement intermédiaire, ne serait-ce que par l'état de la floraison et la couleur de l'inflorescence vue de loin : les *D. sphagnicola*, roses, sont en pleine floraison ; les *D. maculata* montrent encore leurs boutons blanchâtres, alors que les hybrides, avec leur aspect discoloré caractéristique, sont en début de floraison. A signaler, la description formelle de cet hybride a été effectuée à partir d'un individu provenant de cette population même ; le dédiant à un orchidologue allemand spécialiste de ces plantes, je lui ai donné, en 1981, le nom charmant de *Dactylorhiza x wiefelspuetziana*.

La liste des plantes caractéristiques de ces milieux n'est certes pas close : il convient encore de noter, au moins, les laïches : *Carex nigra*, *C. ovalis*, *C. rostrata*, *C. echinata*, *C. canescens*, *C. panicea*, ainsi que les linaigrettes : *Eriophorum vaginatum* et *E. polystachion*, de même qu'un cortège impressionnant comportant *Viola palustris*, *Epilobium palustre*, *E. lamyi*, *Dryopteris carthusiana*, *Juncus acutiflorus*, *Polygala serpyllifolia*, *Menyanthes trifoliata*, *Comarum palustre*, *Succisa pratensis*, *Scirpus caespitosus* subsp. *germanicus*, *Frangula alnus*, *Equisetum fluviatile*, sans oublier un emblème remarquable de nos tourbières

haut-ardennaises, la trientale (*Trientalis europaea*), ainsi que, dans la pessière voisine, une pyrole (*Pyrola minor*).

LA FANGE DE PISSEROTTE

Le second endroit visité est la Fange de Pisserotte, où nous retrouvons des biotopes analogues à ceux de la Grande Fange. La population de *Dactylorhiza* est spécialement remarquable et de floraison un peu plus avancée qu'à la localité précédente, puisque *D. maculata* a ici déjà entamé sa floraison. Les hybrides dominent : une estimation donne $\pm 15\%$ de *D. sphagnicola*, 35% de *D. maculata* et 50% pour leur hybride. Celui-ci montre de telles variations que les photographes s'en donnent à cœur joie. Les autres espèces intéressantes repérées incluent, outre certaines déjà mentionnées à la Grande Fange, *Juncus squarrosus*, *Hypericum maculatum*, *Hieracium laevigatum*, ainsi que la bistorte (*Polygonum bistorta*), dont les inflorescences blanches serrées évoquent parfois, de loin, celles de l'orchis maculé (*Dactylorhiza maculata*) ; l'hypothèse peut être émise que cette dernière espèce, dépourvue de nectar, agit par mimétisme pour attirer les pollinisateurs attirés de la bistorte, que l'on retrouve d'ailleurs souvent dans les mêmes biotopes.

LE GRAND PASSAGE

Après un pique-nique au sortir de la Fange de Pisserotte, nous explorons, à proximité du village des Tailles, une dernière réserve domaniale, celle du Grand Passage, encore nommée « A Massotais ». Nous passons d'abord dans un ensemble de landes plus ou moins tourbeuses, où nous repérons le fenouil des Alpes (*Meum athamanticum*), la pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), la tormentille (*Potentilla erecta*), le nard (*Nardus stricta*), une épervière (*Hieracium umbellatum*), la fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculi*), ainsi que des espèces déjà vues précédemment comme *Dactylorhiza sphagnicola*, *Viola palustris*, *Polygala serpyllifolia*, *Erica tetralix* et les linaigrettes (*Eriophorum* sp.).

Ensuite nous abordons un des aspects les plus remarquables de cette réserve, à savoir les palses, dépressions plus ou moins circulaires, souvent comblées de mares ou d'étangs bordés de tapis de sphaignes flottants, et cernées d'un rempart surélevé de plusieurs mètres. R. SCHUMAKER¹ parle de viviers ou traces de palses. Dans la végétation des ces palses, nous retrouvons une bonne partie des espèces déjà répertoriées plus tôt dans la journée (*Vaccinium oxycoccos*, *Dactylorhiza sphagnicola*, *Eriophorum polystachion*, *Carex nigra*, *C. rostrata*, *Viola palustris*, *Equisetum fluviatile*), avec toutefois l'apparition de « nouveautés » comme le rossolis (*Drosera rotundifolia*) et la bruyère commune (*Calluna vulgaris*).

Une journée bien remplie, qui s'achève où elle a commencé, avec les « survivants », à la Baraque de Fraiture, autour du traditionnel verre de l'amitié.

* avec le concours indispensable, appréciable et apprécié, de Jean LEURQUIN.

Les palses (R. SCHUMAKER)

« Considérés jadis comme l'œuvre d'hommes préhistoriques, on sait aujourd'hui, grâce aux recherches du professeur A. Pissart, qu'ils résultent de la formation d'énormes lentilles de glace de ségrégation à faible profondeur sous le sol. Dans des sols à éléments finement divisés, gelés en semi-permanence, l'eau se déplace dans les interstices vers le front de gel et s'accumule en lentilles de glace. L'augmentation de volume qui s'ensuit lorsque le processus se poursuit pendant plusieurs milliers d'années repousse ou rejette les matériaux vers l'extérieur. Avec l'avènement d'un climat progressivement moins rigoureux, les lentilles de glace ont fondu : il est resté la dépression et le rempart. »

¹ In DREZE, A. (photographies) & SCHUMAKER, R. (textes), 1986 : *Faniae*, Réserve naturelle des Hautes-Fagnes, édité sous le parrainage du WWF et de la Générale de Banque, Locoms editor, Eastbourne, Sussex : 280 pp.

**Dimanche 23 juin : Suite de l'inventaire faunique du Domaine du Fourneau
Saint-Michel à Saint-Hubert**

Marc PAQUAY

A la demande du gestionnaire du site, René Courtois, nous avons déjà effectué plusieurs visites dans le Domaine afin d'en inventorier les richesses biologiques.

Lors de ces sorties, nous avons privilégié les aspects botaniques en récoltant çà et là des données fauniques. Une visite supplémentaire n'était donc pas inopportune pour compléter notre inventaire...

Celui-ci s'est porté essentiellement sur les invertébrés, insectes et gastéropodes en particulier. Bruno Marée, notre spécialiste en malacologie, était de la partie.

Nous le remercions vivement pour son accompagnement, ses identifications et ses commentaires figurant dans ce rapport.

INVENTORIER POUR MIEUX GERER

L'objectif de l'inventaire biologique du Fourneau St Michel est de rédiger, in fine, un rapport le plus complet possible sur les différents aspects naturels du domaine. La connaissance de la flore et de la faune devrait permettre une réflexion sur les moyens de gestion les plus appropriés pour la conservation et le développement harmonieux de la biodiversité du site. Ce rapport contiendra des listes complètes d'espèces que nous vous épargnerons ici.

Ce dimanche, nous avons exploré le domaine en privilégiant les secteurs humides (les bords de la Masblette et les abords des mares et étangs). La *Cigogne noire* est à nouveau observée : c'est un phénomène régulier qui indique une nidification plus que probable dans le secteur. Pour les mollusques, voici la liste rédigée par Bruno, agrémentée d'un bref commentaire :

OBSERVATIONS MALACOLOGIQUES

Aegopinella nitidula, petit, insignifiant et donc plus commun qu'on ne croit !

Ancylus fluviatilis, aquatique - en forme de bonnet phrygien.

Arianta arbustorum, ubiquiste, mais toujours dans des milieux humides.

Arion rufus, la grosse limace orange qu'on voit presque partout !

Arion subfuscus, aussi commune que la précédente, mais plus discrète.

Boetgerilla pallens, la limace vermiforme ... presque transparente !

Carychium minimum, très « minimum » puisqu'il mesure moins de 2 mm !

Cepaea hortensis, aux colorations très variables ...

Cepaea nemoralis, aux colorations tout aussi variables.

Deroceras agreste, limace avec un mucus blanchâtre ... surtout quand elle est irritée !

Discus rotundatus, l'hélice bouton : très, très commune, ce qui ne l'empêche pas d'être très, très jolie sous la loupe !

Helix pomatia, le gros escargot « dit » de Bourgogne.

Lymnaea peregra, aquatique - supporte de courtes périodes de sécheresse.



Perforatella incarnata, présent partout, même dans votre jardin

Succinea putris, toujours à proximité de l'eau !

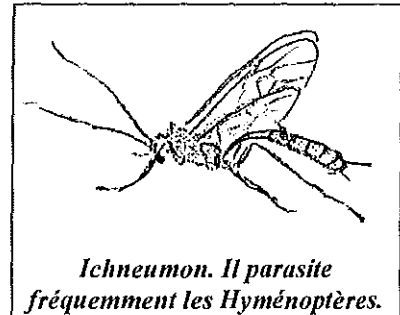
Trichia hispida, un escargot avec des poils partout.

Zonitoides nitidus, aime aussi beaucoup l'humidité.

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES

Au niveau des insectes, nous n'avons rien vu de bien neuf en ce qui concerne plusieurs groupes. Voici quelques observations parmi les plus intéressantes dans les divers ordres :

- **Libellules** : certains étangs sont fort envahis par la végétation ou sont à sec ou bien en cours de vidange. Donc peu de chose hormis la présence de la *Cordulie bronzée* (*Cordulia aenea*).
- **Orthoptères** : pas revu (ni entendu) le *Criquet ensanglanté* (*Stethophyma grossum*) dans la zone humide en aval du domaine. Les jeunes ligneux, saules et aulnes, ne deviendraient-ils pas trop envahissants ? Par contre, le *Criquet verdelet* (*Omocestus viridulus*) est très abondant comme c'est le cas dans bon nombre de belles prairies ardennaises.
- **Papillons de jour** : rien de neuf non plus pour les rhopalocères. Notons la présence de seulement un *Gazé* (*Aporia crataegi*) et un *Damier noir* (*Melitaea diamina*). Autres espèces banales déjà repérées précédemment.
- **Diptères** : relevons entre autres la présence de la mouche prédatrice *Lagria hirta*, du *Syrphide* *Sericomyia silentis* (larve dans les sols marécageux et les eaux tourbeuses).
- **Punaises et homoptères** : peu de chose pour ces deux groupes. Il faut signaler que le battage n'a donné que des résultats fort maigres cette année.
- **Hyménoptères** : notre attention a été attirée par les toits de chaume et les murs en torchis des bâtisses traditionnelles. Ces maisons sont extrêmement intéressantes pour la nidification des hyménoptères aculéates. Les récoltes sont encore à l'étude mais nous pouvons déjà mentionner une série de familles intéressantes comme les *Chrysidés* (guêpes dorées parasites), les *Sphécidés* (guêpes fouisseuses, maçonnes, cavernicoles et prédatrices très spécialisées), les *Euménides* (guêpes typiquement maçonnes), les abeilles solitaires (très bien représentées sur les toits de chaume et murs de torchis), ... Bref, ces constructions mériteraient d'être explorées encore plus en détail et semblent pouvoir contenir beaucoup d'espèces intéressantes.
Premières déterminations : *Stelis phaeoptera*, *Pemphredon lugubris*, *Trypoxylon figulus*, *Colletes daviesianus*
- **Coléoptères** : parmi eux, notons *Hoplia gramminicola* (petite cétoine proche de l'espèce observée à Inor, souvenez-vous !), *Agonum micans* (un petit carabe chasseur de petits mollusques); peu de coccinelles et autres résultant du battage.



La liste complète des espèces est évidemment plus longue. Elle sera publiée en fin d'année dans un rapport complet qui reprendra l'ensemble détaillé de toutes nos observations, toutes disciplines confondues.

Samedi 29 juin : Prospections botaniques dans le camp militaire de Lagland (Arlon)

Daniel TYTECA *

Paradoxalement, les camps militaires figurent bien souvent, de nos jours, parmi les zones les plus efficacement protégées de notre environnement naturel. En effet, plusieurs conditions sont ici rencontrées : ils ne font pas l'objet de développement économique ou touristique, les pesticides et engrais n'y sont pas utilisés ...

Il n'est donc pas étonnant qu'on rencontre en de tels lieux quelques-uns des joyaux de notre patrimoine naturel ; le camp de Lagland en est une illustration particulièrement remarquable.

Ces propos contrastent assez fort avec ce qu'écrivait, de façon désabusée, G. H. PARENT¹, à propos de ce même camp militaire, il y a une trentaine d'années : « Il est inopportun de faire des recommandations quant à l'aménagement du site de Lagland. On a choisi, à la fin du siècle dernier, d'en faire un site servant aux exercices militaires. On y a bouleversé les terres. On y a drainé et rectifié le cours de la rivière à grands frais. Tout cela est dans l'ordre des effets prévisibles lorsqu'on opte pour un tel aménagement. Cette zone gardera sa vocation dite stratégique dans les années à venir ; la dégradation écologique va se poursuivre irrévocablement. Devant ce site, sacrifié pour une cause que bien des hommes trouveront aujourd'hui encore défendable, l'écologiste gagne à placer tous ses efforts sur la sauvegarde des fragments comparables qui subsistent : c'est la vallée du Landbrouch qu'il importe de sauver par priorité absolue ... » Vingt ans plus tard, le même auteur² dresse un bilan d'observations des orchidées observées dans le périmètre du camp militaire. On y retrouve pas mal d'espèces particulièrement rares et remarquables.

De nos jours, les conceptions ont pas mal évolué par rapport au constat fait il y a trente ans. Les gestionnaires du camp sont à présent, depuis quelques années, entièrement gagnés à la cause de la conservation de la nature³, et l'un d'entre eux, le Commandant Impens qui nous accueille aujourd'hui, a même dans ses attributions la gestion écologique du territoire.

Si les exercices militaires ont toujours bien lieu, une attention toute particulière est accordée à la sauvegarde des zones les plus sensibles, et l'espace est tellement vaste qu'on ne peut plus à proprement parler évoquer de « compétition » entre activités militaires et conservation de la nature. Les autorités du camp ont également soutenu la publication d'un petit opuscule très bien réalisé qui nous sert en partie de guide en ce jour.⁴

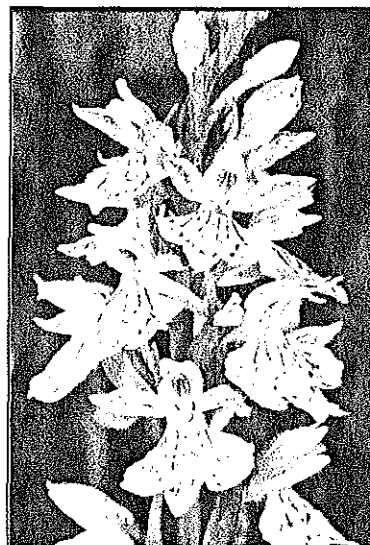
¹ PARENT, G. H., 1973 : Les sites Jean Massart du Bas Luxembourg (suite et fin) *Parcs Nationaux* 28 (4), 190-244

² PARENT, G. H., 1993 : Les orchidées du terrain militaire de Stockem – Lagland (Arlon, Belgique). *Natural. belges* 74 (3 – spécial « Orchidées » n° 6) : 86-92.

³ BOCCA, S., 2001 : Aux commandes du camp de Lagland. *Réserves Naturelles* 23 (3) : 20.

⁴ COLASSE, S., 1998 : Lagland et ses richesses. Éd. DE BEIR, A., Imprimerie des Forces Armées : 64 pp.

Ce guide nous rappelle que le Camp de Lagland est situé dans le district floristique lorrain; d'un point de vue géologique, il se trouve sur la première cuesta, à des altitudes comprises entre 340 et 425 m, sur un socle géologique datant du Jurassique, où l'on retrouve principalement des sables et des grès de Virton ainsi que, dans quelques parties du domaine, le Sinémurien gréseux et les argiles schistoïdes d'Etthe. La végétation se compose en grande partie de landes et de forêts, ainsi que de quelques zones marécageuses. Nos prospections d'aujourd'hui vont nous amener à parcourir une grande diversité parmi ces milieux. Ce sont principalement les zones marécageuses, de même que divers types de landes, qui vont retenir notre attention. La liste des espèces les plus représentatives répertoriées est reprise en annexe.



Dactylorhiza maculata



Dactylorhiza praetermissa

Nous commençons par une pente herbeuse, occupée par une molinaie, où l'abondance de l'arnica (*Arnica montana*) est particulièrement remarquable. En contrebas, une zone tourbeuse retient longtemps l'attention des participants. Nous y observons, dans les endroits les plus marécageux, une jonçaie acutiflore, où plusieurs espèces sont dignes d'intérêt (voir annexe). Parmi celles-ci figure une cypéracée fort rare, *Rhynchospora alba*. Nous observons aussi des pieds, malheureusement défloris, de l'orchis des sphaignes (*Dactylorhiza sphagnicola*), dont c'est l'une des localités les plus importantes en Belgique, située en limite de son aire de répartition (voir le rapport de l'excursion du 22/06, ainsi que l'article de G. H. PARENT de 1993, op. cit.). Dans les parties plus sèches de cette même zone tourbeuse, s'observe la lande-brosse à *Scirpus caespitosus* subsp. *germanicus*. En bordure du chemin croissent quelques pieds du platanthère des montagnes (*Platanthera chlorantha*).

Plus près du quartier Lagland, deux types de pelouses ouvertes attirent l'attention des botanistes. Entre autres espèces remarquables, il convient de noter l'illécèbre verticillé (*Illecebrum verticillatum*), particulièrement rare en Belgique. A proximité de là, nous retrouvons une importante lande-brosse à *Scirpus caespitosus* subsp. *germanicus*, dans laquelle l'abondance des lycopodes inondés (*Lycopodiella inundata*) est spécialement intéressante; à noter également quelques pieds de l'orchis des sphaignes (*Dactylorhiza sphagnicola*). Deux autres représentants de ce dernier genre d'orchidées, l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*) et surtout l'orchis négligé (*D. praetermissa*) abondent au bord du chemin. La présence de cette dernière espèce, basiphile, en un tel endroit où dominent les sols acides, s'explique probablement par l'apport extérieur de matériaux destinés à renforcer l'assise de la route, avec des éléments de roches calcaires ou dolomitiques. Cette plante était inconnue à cet endroit il y a une dizaine d'années et semble en pleine expansion depuis trois

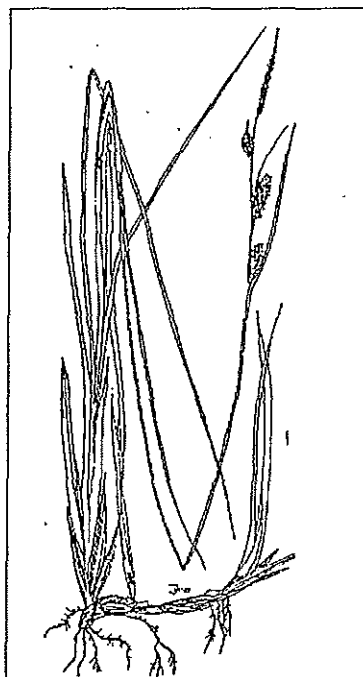


Dact. hybride pXm
Photos D. TYTECA, 01/07/2001

ou quatre ans ; elle forme même des hybrides nombreux avec l'autre *Dactylorhiza* (*D. maculata*), à un point tel que l'on peut parler de population hybridogène (voir les photos).⁵ Par ailleurs, le camp Lagland est sans doute le seul endroit au monde où voisinent, à une distance d'à peu près 100 m, deux espèces aussi distinctes, sur le plan des exigences écologiques, que *Dactylorhiza sphagnicola* et *D. praetermissa*.

En route vers le marais du Landbruch, nous traversons des forêts mixtes de feuillus et de pins ; au passage, nous notons au bord du chemin une fougère intéressante, *Oreopteris limbosperma*. Nous arrivons alors au pont de Sampont, à partir duquel nous pouvons commencer une exploration du célèbre marais du Landbruch, connu de longue date (cf. PARENT 1973, op. cit., incluant une carte des végétations observées dans le marais). Le marais est d'ailleurs érigé en réserve naturelle gérée par l'association Réserves naturelles – RNOB (voir BOCCA 2001, op. cit.). Deux zones du marais seront particulièrement prospectées (voir liste d'espèces en annexe).

Tout d'abord, sur la marge sud, une excroissance dans la pinède recèle une importante tourbière à sphaignes, où nous identifions plusieurs types de milieux intéressants, avec, dans la liste des espèces remarquables, la laïche filiforme (*Carex lasiocarpa*), dont notre ami Roland Behr nous retrouve sans la moindre hésitation les quelques pieds qu'il avait repérés en cet endroit il y a quelque trente ans ! Par ailleurs, les *Dactylorhiza maculata* observés ici présentent des caractéristiques qui autorisent à les rattacher à la subsp. *elodes*, ce qui n'est pas non plus d'une grande banalité. Dans l'autre partie du marais que nous traversons de part en part, située à l'extrême sud-est, nous retrouvons de nouveau une importante diversité, avec cette fois davantage d'espèces de milieux alcalins, comme par exemple une linaigrette (*Eriophorum latifolium*) qui voisine avec certaines de ses congénères plus acidophiles (*E. polystachion* et *E. gracile*). Parmi ces espèces basiphiles, je ne pouvais certes pas manquer de noter l'abondance de l'épipactis des marais (*Epipactis palustris*) qui commence juste à fleurir.



Carex lasiocarpa
Il se distingue de *C. hirta* par
ses feuilles très longues,
étroites (1-2 mm), glabres,
canaliculées et enroulées.

En revenant vers les voitures, près du quartier Lagland, j'ai le plaisir de découvrir un pied d'orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) au bord de la route, ce dont j'informe le Cdt Impens, très excité à cette idée, puisqu'il s'avère que nous avons là une espèce nouvelle pour le domaine, la dix-huitième des espèces d'orchidées répertoriées pour le camp de Lagland ! La journée, riche en observations de toutes sortes, s'achève au mess, autour de rafraîchissements bien mérités.

* avec le concours toujours aussi apprécié de Jean LEURQUIN.

⁵ En rédigeant ce compte rendu, je m'aperçois que cet hybride est non nommé, ou plutôt, que le nom qui lui a été donné à une certaine époque (*D. x batavica* Soó) est « invalide », pour des raisons techniques sur lesquelles il n'est pas nécessaire de s'appesantir ici [cf. GATHOYE, J.-L. & TYTECA, D. (dessins ADAM, D.), 1994 : Clé et inventaire synonymique des *Dactylorhiza* (*Orchidaceae*) de France et du Benelux. *Lejeunia* N.S. N° 143 : 85 pp]. Signalons au passage qu'il existe une polémique quant à l'opportunité de nommer des hybrides, puisque ceux-ci sont parfaitement identifiés dès qu'on fournit le nom de leurs deux (sous-) espèces parentes.

ANNEXE : LISTE DE PLANTES RELEVÉES DANS LES MILIEUX PROSPECTÉS**1. Molinaie à *Arnica montana***

Molinia caerulea
Arnica montana
Pedicularis sylvatica
Hieracium umbellatum
Danthonia decumbens
Galium saxatile

2. Jonçnaie acutiflore

Juncus acutiflorus
Eriophorum polystachion
Vaccinium oxycoccus
V. uliginosum
Viola palustris
Polygala serpyllifolia
Arnica montana
Menyanthes trifoliata
Epilobium palustre
Scirpus caespitosus subsp. *germanicus*
Rhynchospora alba
Drosera rotundifolia
Dactylorhiza sphagnicola

3. Lande-brosse à *Scirpus caespitosus* subsp. *germanicus*

Scirpus caespitosus subsp. *germanicus*
Juncus squarrosus
Eriophorum vaginatum
Carex nigra
C. pilulifera
C. echinata

4. Pelouse sèche ouverte sur sables

Aira caryophylla
Filago minima
Festuca filiformis
Corynephorus canescens
Scleranthus annuus
Trifolium arvense
Nardus stricta
Ornithopus perpusillus

5. Pelouse ouverte à *Illecebrum verticillatum*

Illecebrum verticillatum
Juncus bufonius
J. articulatus
Spergula arvensis
Spergularia rubra

6. Lande-brosse à *Scirpus caespitosus* subsp. *germanicus*

(sur brûlis)

Scirpus caespitosus subsp. *germanicus*
Lycopodiella inundata
Drosera rotundifolia
Pedicularis sylvatica
Salix aurita
Salix x multinervis
Frangula alnus
Betula alba
Dactylorhiza sphagnicola

7. Landbruch, partie est, excroissance vers le sud

Eriophorum vaginatum
E. polystachion
Carex nigra
C. echinata
C. rostrata
C. lasiocarpa
Dryopteris cristata
Juncus squarrosus
Dactylorhiza maculata subsp. *elodes*
C. appropinquata
Comarum palustre
Viola palustris
Lysimachia vulgaris
Vaccinium oxycoccus
Drosera rotundifolia
Carex limosa
Menyanthes trifoliata
Vaccinium uliginosum
Juncus acutiflorus

8. Landbruch, diverticule sud-est

Carex rostrata
C. flava
Menyanthes trifoliata
Equisetum fluviatile
Juncus acutiflorus
Glyceria fuitans
Caltha palustris
Epilobium palustre
Dactylorhiza maculata
Scutellaria galericulata
Galium palustre
Lysimachia vulgaris
Drosera rotundifolia
Epipactis palustris
Salix repens subsp. *argentea*
Vaccinium oxycoccus
Carex diandra
C. acutiformis
C. disticha
C. panicea
C. nigra
C. paniculata
Eriophorum latifolium
E. gracile
E. polystachion
Thelypteris palustris
Dryopteris cristata
Filipendula ulmaria subsp. *denudata*
Juncus bulbosus
Angelica sylvestris

**Samedi 13 juillet : Participation à l'excursion botanique organisée par
l'A.E.F. à Havelange**

Plusieurs de nos membres se sont joints à cette excursion. Ils pourront trouver le rapport détaillé dans la revue "Adoxa".

Samedi 27 juillet : A la découverte des sites naturels de la région de Hotton

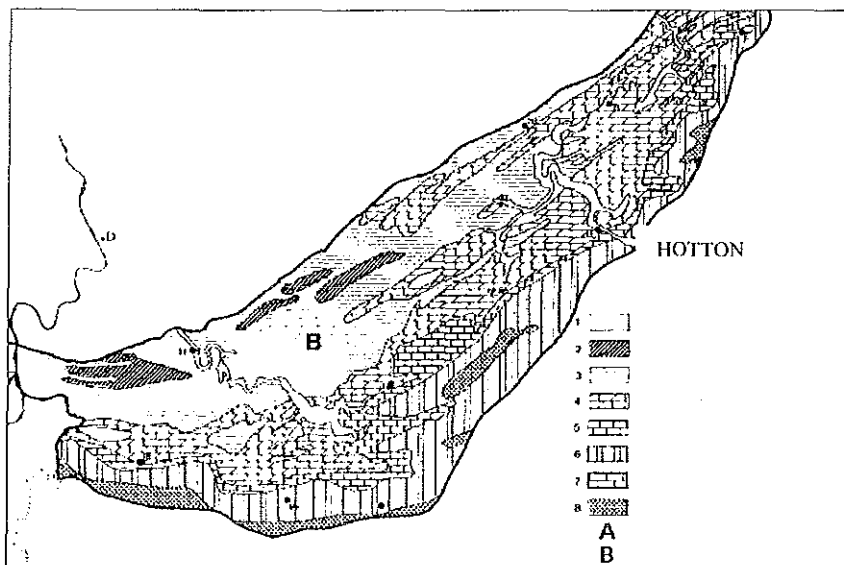
Jean Louis Giot

Les Natu's aiment la Haute-Lesse. Nul ne peut en douter! Cependant, régulièrement, ils prennent des chemins qui les conduisent vers d'autres régions à la découverte de sites dignes d'intérêts. Au cours de cette "saison botanique", nos guides nous ont conduits alternativement dans les tourbières et marais et dans les tiennes exposés aux ardeurs du soleil. Aujourd'hui, c'est la région de Hotton qui sera présentée aux quinze Natu's présents au départ de la promenade, sur le parking de l'église de Hotton.

DU HAUT DE TERRE-TELLE

Le premier site prévu au programme est le lieu-dit **Terre-telle**, vaste ensemble de prairies, de pelouses et de friches qui s'étale parallèlement à la RN 86 Hotton-Barvaux, derrière la zone artisanale. Cette première étape permet dans un premier temps de présenter l'entité, le point de vue que nous occupons ménageant de belles échappées vers le village de Hotton, la vallée de l'Ourthe et les collines avoisinantes.

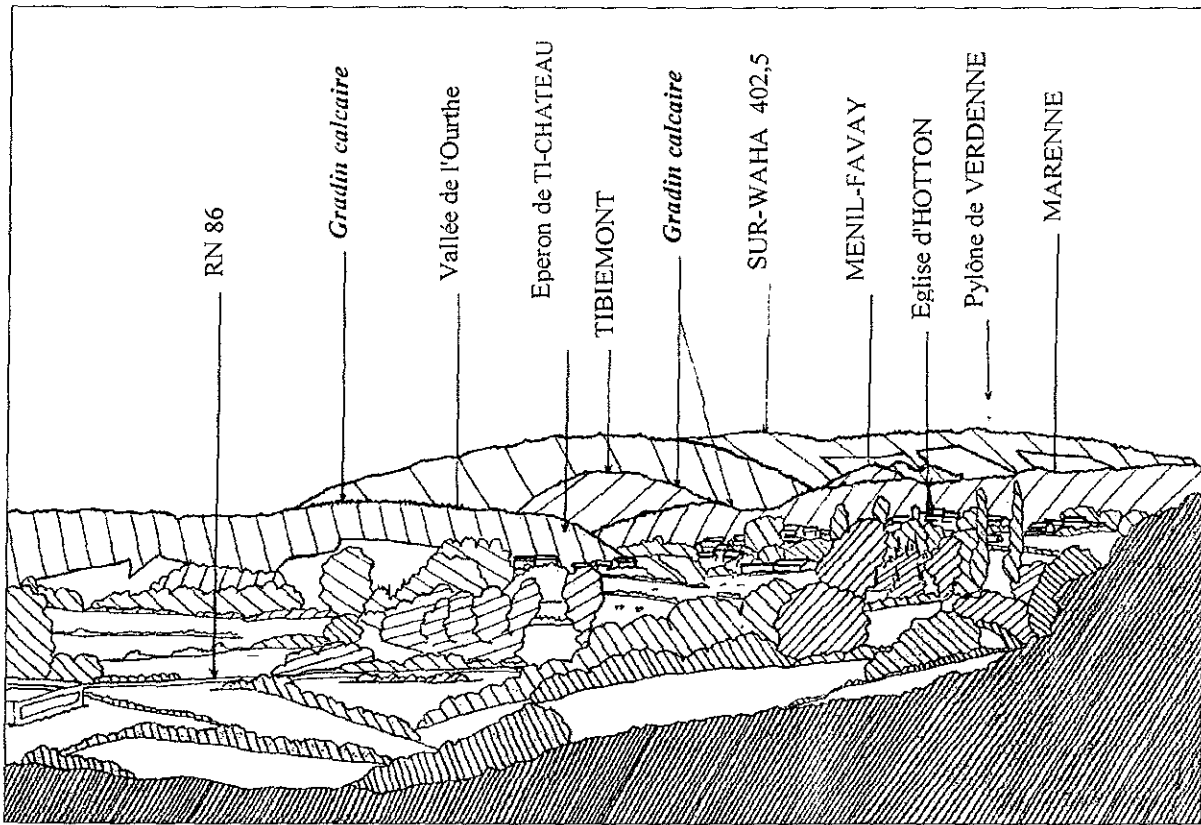
Administrativement, la commune de Hotton regroupe depuis 1977 les anciennes communes luxembourgeoises de *Hotton* (avec Melreux, Menil-Favay et Werpin), *Hampteau*, *Marenne* (avec Bourdon, Verdenne ayant été cédé à Marche), le village de Ny (ancienne commune de Soy) et la commune namuroise de *Fronville* (avec Monville, Deulin et Monteuville). D'une superficie de 59 km², Hotton voit 20% de son territoire occupé par le camp militaire de Marche-en-Famenne.



**La lithologie et les sols de la
Fagne Famenne**

1. Alluvions modernes des vallées
 2. Psammites, grès et macignos du Famennien supérieur
 3. Schistes et psammites du Famennien inférieur
 4. Schistes, calcaires construits, marbres et dolomies du Franien
 5. Calcaires givettens
 6. Schistes et localement grès couviniens
 7. Calcaires et macignos couviniens
 8. Grès et schistes burnotiens
- A Limon humide B Sols de désagrégation
Ext. Service géologique de Belgique
in Architecture rurale de Wallonie
(Ed Mardaga)

Vue panoramique du haut de Terre-telle (Jean-Louis GIOT)



La vue qui s'offre à nous permet de découvrir facilement les trois gradins naturels dont une exploration très superficielle constitue le programme de la journée. A l'horizon, on aperçoit les premiers contreforts du **massif ardennais** (Burnotien et Couvinien *a*), culminant à 402 mètres au lieu-dit **Sur-Waha**; le plan moyen est barré par une ligne de collines appartenant à la **Calestienne** (Couvinien *b* et Givetien); à l'avant-plan, au pied du bourrelet calcaire, en léger surplomb de l'Ourthe dans sa traversée du village, des **terrasses de schistes calcarifères** appartenant au Frasnien et sur lesquels nous nous trouvons.

On observe très bien l'entaille pratiquée par la rivière dans les roches ardennaises tout d'abord, dans le gradin calcaire ensuite. Vers l'aval, l'érosion des schistes frasnien, beaucoup plus tendres, a permis la formation d'une dépression et de la **plaine alluviale** qui s'étale devant nous. Le massif calcaire, traversé par l'Ourthe et ses affluents l'Isabelle et le ruisseau de l'Agache, a fait l'objet d'intéressants phénomènes karstiques, comme les célèbres grottes "des mille et une nuits", les chantoirs de Menil et de Marenne, et de nombreuses autres cavités dont certaines tinrent lieu d'abri ou de sépulture (grottes de la Porte Aïve, de l'Hyène, de Menil, Trou du Renard...).

Comme autre curiosité historique, il faut mentionner, dans l'angle formé par la route de Soy et l'Ourthe, le promontoire rocheux de Ti-Château, dit aussi "Camp romain". Des vestiges de fossés et de levées de terre y témoignent encore de l'existence, dès l'âge du fer, d'un oppidum sur éperon barré, réoccupé à l'époque romaine.

Peu de données sont disponibles concernant les siècles suivants. De la période moyenâgeuse, on retiendra que Hotton fit partie jusqu'au XVI^e siècle du Comté de La Roche, puis du Comté de Montaigny (château à Saint-Thibaut dans la commune voisine de Rendeux), pour constituer enfin une baronnie du Comté de Rochefort jusqu'à la Révolution.

On ne peut clôturer cette courte évocation historique sans mentionner le rôle capital de Hotton-village et du front de Menil-Marenne-Verdenne lors de l'offensive des Ardennes en décembre 1944. Verrou fermant à l'envahisseur l'accès vers le Condroz, le secteur de Marche-Hotton fut attaqué une première fois à Hotton du 21 au 23 décembre 1944. Arrêtés par les troupes américaines, les Allemands de la 116 Panzer Division reportèrent leurs efforts en direction de Bourdon le 23 décembre et les jours suivants. Après un nouvel échec dans cette tentative de percée, ils furent encerclés dans la poche de Verdenne d'où quelques éléments parvinrent à s'enfuir et à se réfugier sur les hauteurs ardennaises le 26 décembre. Ils en seront délogés par les troupes galloises en janvier 1945.

PROSPECTION DES PRAIRIES DE TERRE-TELLE

Après ces considérations paysagères, géologiques et historiques -tout est lié!-, le temps est venu de courber l'échine à la recherche de quelques végétaux dignes d'intérêt. Le site que nous foulons, propriété communale, devrait se voir ériger sous peu en réserve domaniale pour ses parties les plus intéressantes. Il faut en effet mentionner l'existence ici d'espèces rares que nous n'aurons malheureusement pas l'occasion d'observer aujourd'hui: *Coeloglossum viride*, *Orchis morio*, *Cuscuta epithymum*, *Genista pilosa*, *Euphorbia platyphyllos*...

La découverte commence par les pelouses sur schistes calcaireux (Fr 1m) qui bordent le chemin. On y retrouve bon nombre d'espèces des pelouses mésophiles et des ourlets calcicoles: *Bromus erectus*, *Genista tinctoria*, *Thymus pulegioides*, *Carex flacca*, *Helianthemum nummularium*, *Anthyllis vulneraria*, *Campanula rotundifolia*, *Echium vulgare*, *Ononis repens*, *Linum catharticum*, *Centaurea timbalii*... Un exemplaire de *Selinum carvifolia*, (tige cannelée, pétioles creusés d'une "gouttière" et fleurs blanches), voisine avec quelques *Silaum silaus* (tige striée et fleurs jaunes) ainsi qu'avec *Daucus carota* (involucre à grandes bractées), et nous offre une intéressante situation didactique pour apprendre à différencier ces trois belles apiacées.

La présence d'espèces des milieux plus frais dans quelques ornières ou petites cuvettes intrigue quelques participants: *Veronica beccabunga*, *Carex demissa*, *Colchicum autumnale*, *Juncus tenuis*, *Juncus effusus*... Leur croissance, souvent précaire, sur ce petit plateau d'aspect plutôt aride s'explique par le caractère rétentif en eau des schistes.

Quelques plantes messicoles sont également présentes: *Anagallis arvensis*, *Melampyrum arvense*, scrophulariacée hémiparasite des graminées, et la délicate *Centaureum pulchellum*. *Centaureum erythrea* est localement abondante également; voici donc l'occasion de comparer ces deux gentianacées et accessoirement de rappeler que la seconde a été utilisée dans la région de Marche pour la confection d'une liqueur, la "Centaurée", qui, personnellement, m'a toujours paru plus digne de figurer dans une officine poussiéreuse que dans mon bar à apéritifs...

Le groupe pénètre ensuite dans la prairie qui descend vers la zone artisanale. Il s'agit en fait d'un important complexe prairial malheureusement en voie de colonisation par les ligneux et coupé par une parcelle d'épicéas qui en altère quelque peu le charme paysager.

L'entrée du site ne montre que des espèces des friches et des sols piétinés car nous empruntons ici la piste du motocross autorisé une fois par an et qui ne semble pas constituer une menace. Nous traversons une prairie où *Agrostis capillaris*, *Anthoxanthum odoratum*, *Phleum pratense* et *Trisetum flavescens* permettent à quelques-uns de se familiariser (ou de se réconcilier ?) avec la dure réalité que constitue la famille des poacées. Encore quelques pas et les participants découvrent avec ravissement la prairie à *Silaum* qui occupe les deux tiers inférieurs du versant; les ombelles d'un jaune léger de cette apiacée déjà évoquée tout à l'heure s'y mêlent au bleu-purpurin de *Centaurea* groupe *jacea* (très envahissante), au blanc éclatant de *Achillea ptarmica* accompagnée de *A. millefolium* et de *Selinum carvifolia* (peu abondant) ainsi qu'au jaune plus vif de *Agrimonia eupatoria*. Encore discrète, *Succisa pratensis* prépare sa floraison.

Mais il n'y a pas que les plantes pour nous ravir ! Insectes et arachnides sont également de la partie et nous regrettons vivement de ne pouvoir bénéficier des commentaires éclairés de nos entomos. Après une remontée héroïque sous un soleil de plomb, certains trouvent encore le courage de se pencher sur quelques espèces des sols dénudés: *Fallopia convolvulus*, *Kickxia elatine*, *Chaenorrhinum minus* et *Odontites vernus*. Des poacées nitrophiles introduites sont également observées telles *Echinochloa crus-galli* et *Setaria viridis*.

Au pied de tas de décombres et de terres déversées qui gâchent la perspective du site vers le nord-ouest, un curieux épi de graminée en forme de cône de résineux nous laisse perplexes ! Fernand sauve la situation en reconnaissant *Phalaris canariensis*, dont les graines sont utilisées pour l'alimentation des oiseaux. Mais il est grand temps d'opérer un mouvement vers notre seconde station, la carrière de L'Alouette à Menil-Favay. La visite est précédée d'un déjeuner sur l'herbe, bien à l'abri du soleil.

LA CARRIERE DE L'ALOUETTE A MENIL-FAVAY

Une fois sustentés, une petite grimpe digestive dans la Chênaie-charmaie sur calcaire, où nous remarquons *Daphne mezereum*, nous amène à la première terrasse de la carrière.

Exploitée jusqu'au milieu des années 50, la carrière se situe géologiquement à la limite du Givétien et de l'Eifelien (ancien Couvinien supérieur) et est à rattacher à la Formation de la Lomme. On y relève la présence de calcaire à crinoïdes, de calcaire gréseux (anciennement désigné par le belgicisme "macigno") et de schistes gréseux micacés. La nature de ces matériaux confère aux constructions anciennes de Menil des reflets jaunâtres et un caractère beaucoup plus chaud que celui des maisons en pierre grise de Hotton ou Bourdon⁽⁶⁾.



Bien communal, également proposé partiellement comme réserve domaniale, la carrière fait depuis quelques années l'objet d'une gestion. Celle-ci a permis d'accroître les populations d'orchidées, particulièrement *Ophrys insectifera* et *Gymnadenia conopsea* dont nous retrouvons encore quelques pieds en fin de floraison parmi de nombreuses autres espèces des pelouses calcaires. Notons que *Ophrys apifera* a été observé ici il y a trois ans et que *Aceras anthropophorum* y est retrouvé depuis 2001.

⁶ Les données géologiques m'ont été aimablement fournies par Jean Leurquin et Ma-Thé co-préparateurs de cette balade

La seconde terrasse est située sur l'ancien dépôt d'immondices, recouvert de déchets de carrière et dont les stigmates sont encore malheureusement apparents, surtout au pied du déversoir. D'emblée, l'attention est attirée par de grandes et belles inflorescences bleues: il s'agit vraisemblablement d'un cultivar issu de l'hybridation de *Veronica longifolia* et de *V. spicata*; des caractères de chacune de ces deux espèces sont en effet observés.

Nous nous dirigeons ensuite vers une ancienne fosse d'extraction latérale afin de contempler une magnifique station de la fougère *Gymnocarpium robertianum* colonisant un talus rocailleux. D'autres observations s'offrent encore à nous, mais l'heure avançant, nous décidons de rejoindre les voitures; c'est alors que nous nous apercevons de la disparition de trois de nos membres. Nous les retrouvons heureusement...trois kilomètres plus tard et apprendrons que, profitant d'un moment d'inattention du guide, absorbé avec quelques comparses par la détermination d'un *Hieracium*, ils ont entrepris une découverte pédestre et non programmée des campagnes meniloises... Sans rancune Jean-Claude ?

Accompagnés cette fois de nos brebis égarées, nous nous rendons, dans le hameau de Menil afin d'y observer une petite maison partiellement construite en pans de bois, fort dégradée, actuellement dévolue au rôle de remise. La particularité de cette bâtisse du XIX^e siècle réside dans son pignon nord-ouest. On remarque que le torchis y est parsemé de filaments noirâtres disposés en rangs horizontaux. Il s'agit en fait des restes de polytrics (*Polytrichum commune* probablement); cette mousse était utilisée jadis dans certaines régions pour protéger et isoler les murs extérieurs. On la disposait en rangées se recouvrant de haut en bas à la façon de tuiles, que l'on fixait, soit au moyen de torchis si on les appliquait sur le même matériau, soit par clouage de languettes de bois si elles reposaient sur le colombage ,ce qui n'est pas observé ici ⁽⁷⁾.

Derniers témoins de "Pènèves"

Cet usage consistait à garnir de végétaux (polytrics, genêts, chaumes...) les parois des maisons en torchis les plus exposées à la pluie.

Selon les chercheurs du Centre d'Histoire de l'Architecture et du Bâtiment de l'UCL (1987), il ne reste des traces de cette pratique que sur le pignon de quelques bâtiments à Amonines, Morville, Biron, Wéris et Ménil.

AULNAIES DES SOURCES ET DU RUISSEAU DE GRIMBIEMONT

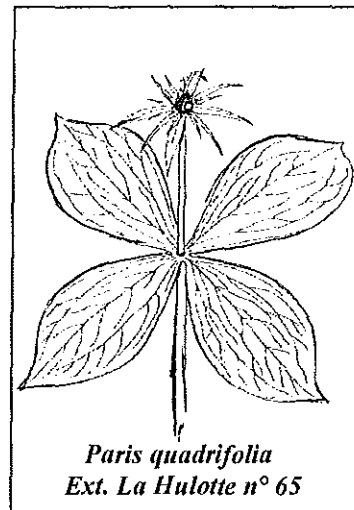
Après cette digression architecturo-bryologique, nous nous dirigeons vers le vaste massif forestier de Marenne-Hampteau. Le hêtre occupe une place importante dans cette forêt, ce qui a vraisemblablement contribué à la toponymie du hameau que nous quittons: **Menil** = manse, exploitation agricole; **Favay**, dérivé de fagus, le hêtre. De façon peut-être un peu présomptueuse, l'Abbé Marquet, historien de Hotton, comparait naguère les charmes de notre hêtraie à ceux de la Forêt de Soignies (sic)... Notre objectif est la découverte d'une petite aulnaie à sphaignes située sur les têtes de sources du bras nord du ruisseau de Grimbiémont. Ce petit cours d'eau s'unit, un kilomètre en aval, à un autre ruisseau, le Ry Del Deffe, affluent de la Hedrée, elle-même affluent de la Wamme. Les Natu's ne doivent donc pas se sentir dépaysés puisque nous patageons ici dans le bassin de la Lesse.

⁷ Voir pour plus de détails les commentaires annexés par Maurice EVRARD à un article de PH. DE ZUTTERE cité en référence.

Le site nous livre quelques observations intéressantes: groupement à *Scirpus sylvaticus*, petite prairie à *Glyceria fluitans*, zones fangeuses regroupant quelques espèces des bas-marais comme *Viola palustris* (sur un tapis de sphaignes), *Carex echinata*, *C. canescens*, *Agrostis canina*, *Galium palustre*; *Scutellaria minor*, en début de floraison, est très abondante.

Mais ce qui fait l'intérêt majeur de cette aulnaie, c'est la présence d'une belle population de *Carex laevigata*; cette grande laîche, espèce atlantique comme *Ilex aquifolium* bien représenté dans ce massif et *Scutellaria minor* déjà mentionnée, se rapproche ici de sa limite d'aire occidentale, représentée par la station du Bois du Pays, non loin d'ici entre Erezée et Dochamps. *C. laevigata* est caractéristique des aulnaies oligotrophes, c'est-à-dire pauvres en éléments minéraux. Une mesure réalisée par Jean Leurquin lors de la préparation de la sortie a révélé une conductivité de l'eau du ru de 68 µS/cm (avec un pH de 6,5), soit une valeur se situant à la limite entre l'oligo et la mésotrophie; pour ce qui est de ces notions de "trophie" (cf. les Barbouillons, n°206, p. 64). On retiendra comme caractère intéressant pour la détermination de ce *Carex* l'existence d'une antiligule. Mentionnons également aux alentours de l'aulnaie, sur sol humide, la présence côte à côte de *Polygonum minus*, avec ses feuilles étroites, et de *P. hydropiper*.

Mais un autre type d'aulnaie nous attend. Cinq cents mètres plus au sud coule le bras est du Ruisseau de Grimbiémont. Peu avant la réunion des deux bras, le ruisseau est alimenté en rive gauche par une goutelle issue d'une vaste zone de suintements. On découvre ici une aulnaie marécageuse au faciès totalement différent de la précédente. Plusieurs éléments témoignent d'un caractère beaucoup plus mésotrophe: la rareté des sphaignes et l'abondance par contre d'une autre mousse, *Plagiomnium undulatum*, la présence d'espèces des sols riches en éléments minéraux comme *Valeriana dioica*, *Paris quadrifolia*, *Ranunculus ficaria*, *Cardamine amara*, *Caltha palustris* et, pour la partie nord du site, une évolution vers la mégaphorbiaie à *Filipendula ulmaria* et *Lysimachia vulgaris*. Voici l'occasion de comparer trois espèces de prêles: *Equisetum palustre*, *E. arvense* et *E. fluviatile* avec sa tige bien creuse. Mentionnons également la présence de plusieurs pieds de *Dactylorhiza* qui n'ont pu être déterminés avec précision. Quelques minutes de remontée ombragée nous ramènent aux voitures, en observant au passage une autre petite population de *Carex laevigata* bordant une crique de suintement.



Paris quadrifolia
Ext. La Hulotte n° 65

Cette sortie nous a une fois de plus donné l'occasion de prendre conscience de la richesse de notre région située à l'interface de la Famenne et de l'Ardenne, où de courts déplacements permettent de découvrir des paysages et des biotopes aussi variés que les pelouses mésophiles et les zones humides, oligotrophes ou mésotrophes, qui nous ont heureusement garanti un peu plus de fraîcheur l'après-midi...

SOURCES

- Philippe DE ZUTTERE, *Le commerce des "mousses d'Ardenne" du 16^{ème} au 20^{ème} siècle*, in De la Meuse à l'Ardenne, 1995, n°20, pp.5-20.
 L. DIERICK, *Hotton préhistorique*, Ardenne et Famenne, 1972, tome XII, n°1, pp.3-18.
 J. DUVIGNEAUD, J. SAINTENOY-SIMON, *La région de Barvaux-Hotton: observations récentes*. Les Naturalistes belges, n° 82, 1, janvier-mars 2001.
 A. DE LEUZE (Abbé), *L'arrondissement de Marche*, in Les communes luxembourgeoises, Tome V, Arlon 1892, 710 p., rééd. Archives générales du Royaume, Bruxelles, 2001.
 E. MARQUET (Abbé), *Hotton à travers les âges*, Casterman, Paris-Tournai, 1930, 458 p.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Les travaux d'aménagement de la Lesse à Han-sur-Lesse continuent... et les Natu's sont de plus en plus perplexes sur leur efficacité. Voici le contenu de la lettre envoyée le 1^{er} août 2002 au collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Rochefort. Une copie fut aussi adressée aux ministres FORET et HAPPART.

Dans le cadre de l'enquête en cours concernant les travaux d'aménagement de la Lesse à Han-sur-Lesse, l'association des Naturalistes de la Haute-Lesse souhaite vous faire part de ses importantes réserves face à ce type d'infrastructure pour les nombreuses raisons déjà évoquées, depuis 1996, dans nos courriers précédents, et que l'on pourrait résumer comme suit :

1. Ces travaux sont en totale contradiction avec tout ce qui est préconisé aujourd'hui en matière de lutte contre les inondations. Ils aggravent nécessairement la situation des riverains en aval en augmentant la rapidité d'écoulement des eaux. Les solutions durables passeront impérativement par des méthodes de retenues diffuses des eaux en amont. De plus, comme l'affirment avec raison les Ministres FORET et HAPPART, il est indispensable aujourd'hui d'aborder la problématique des inondations dans son ensemble par l'analyse globale des bassins hydrauliques des cours d'eau et non par des aménagements ponctuels.
2. Le coût global des travaux entrepris à Han-sur-Lesse semble assez disproportionné par rapport au préjudice réel occasionné aux habitants du village. Les sommes engagées ici auraient pu dédommager les riverains « sinistrés » pour de très nombreuses années. Des aménagements particuliers et durables de certains bâtiments auraient permis, à moindre coût, de limiter les conséquences dommageables en cas d'invasion des eaux. Enfin, au vu des sommes prévues et déjà consacrées aux différentes phases des travaux, il aurait été possible d'exproprier les habitants les plus touchés, de détruire certaines habitations concernées et de reloger ces personnes en des lieux protégés des crues...
3. Les travaux entrepris à Han-sur-Lesse, y compris ceux de cette troisième phase, sont tout à fait préjudiciables à la qualité de l'environnement naturel et humain. Il est évident que les berges aménagées de telle manière sont désormais désertées par la faune et la flore ripicoles. Mais c'est aussi toute la relation entre l'homme et la rivière qui est ici remise en question. Considéré comme un danger dont il faut se préserver, le cours d'eau est désormais inaccessible aux diverses activités qui ont toujours lié les habitants d'un village à la rivière qui la traverse. L'ancien gué, la pierre à cercler et la plage du Petit Hi, si fréquentée en période estivale, seront désormais relégués derrière le mur. Ce n'est pas le pseudo-sentier de promenade prévu au bas de certains tronçons de murs qui remédiera à cette regrettable évolution.
4. Concernant un point plus précis du dossier, nous aimerions obtenir des renseignements complémentaires sur la station de pompage dont on prévoit déjà, dans cette troisième phase, la plate-forme pour sa mise en place. De quel type de station s'agit-il ? Quelle sera sa puissance ? En quoi et quand sera-t-elle utile après la fin des travaux ? Quel sera l'impact visuel de son installation ? Qui sera chargé de son entretien ?

Enfin, nous regrettons que l'information à la population concernant la suite de ces travaux se limite à une enquête réalisée assez discrètement pendant les vacances et nous n'avons trouvé nulle part de traces d'un affichage sur le terrain...

Nous vous remercions pour l'attention accordée à la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'assurance de notre considération distinguée.